

Une policière de Gatineau fait face à six chefs d'accusation

Écrit par L'actualité

Mercredi, 01 Octobre 2014 00:13 -

GATINEAU, – Une policière du Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) fait face à six chefs d'accusations criminelles pour avoir consulté des bases de données policières à des fins personnelles.

Dans un communiqué, la direction du service a indiqué qu'elle a pris des mesures contre l'agente dès que les accusations ont été portées contre elle. La policière a été affectée à des tâches administratives et ses accès aux bases de données ont été révoqués le temps des procédures judiciaires.

C'est à la suite d'une enquête interne et de l'évaluation du dossier par la Couronne que des accusations ont été déposées en vertu d'un article du Code criminel pour l'utilisation non autorisée d'un ordinateur.

Le directeur du service, Mario Harel, a rappelé qu'il est interdit aux policiers et aux employés des services de police de consulter des bases de données policières par curiosité ou dans le but d'obtenir des renseignements à des fins personnelles.

L'enquête démontre que l'employée semble n'avoir tiré aucun avantage des informations consultées. Mais le service de police estime qu'elle savait en toute connaissance de cause qu'elle s'exposait à des accusations ou des mesures disciplinaires.

En fonction de la Loi sur la police, un policier reconnu coupable d'un acte criminel fait face à la destitution.

Cet article [Une policière de Gatineau fait face à six chefs d'accusation](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

Consultez la source sur Lactualite.com: [Une policière de Gatineau fait face à six chefs](#)

Une policière de Gatineau fait face à six chefs d'accusation

Écrit par L'actualité

Mercredi, 01 Octobre 2014 00:13 -

[d'accusation](#)